

SDEG 16

308, rue de Basseau

16021 ANGOULEME Cedex

Téléphone : 05 45 67 35 00

Télécopie : 05 45 67 35 20

E-mail : sde.charente@wanadoo.fr

Site internet : sdeg16.fr



Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz
de la Charente

La campagne de suppression de luminaires boules

Quelques chiffres

- En France :
1kWh d'électricité = 110g de CO²
- L'éclairage public en Charente par an c'est :
 - ↳ 60 millions de kWh
 - ↳ 6 600 tonnes de CO² rejetées dans l'atmosphère

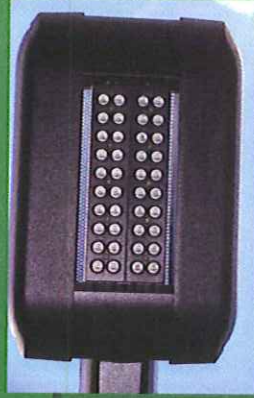
Une action ciblée

Pourquoi les luminaires équipés de
boules ?



- matériels polluants (mercure) et « énergivores »
- puissances élevées : 70W, 100W, 125W ou 160W
- forte consommation d'électricité
- abonnement important
- niveau d'éclairement très faible
- importante pollution lumineuse
- durée de vie des sources : 8 000 heures (2 à 4 ans)
- entretien : nombreuses pannes, nettoyage fréquent des boules (1 à 2 fois par an)
- fragilité, vandalisme
- matériel garanti 1 an

Le remplacement des boules par des luminaires leds

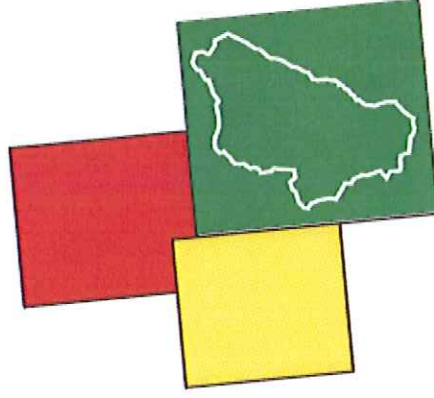


- baisse de la consommation : $\leq 40\text{W}$ au lieu de 125W
- baisse du contrat d'abonnement
- financement du SDEG 16 : 70% + TVA
- contribution de la Commune : 30%
- durée de vie des sources : 80 000 heures (20-40 ans)
- baisse de la cotisation pour l'entretien de l'éclairage public : 8,20 € au lieu de 13,60 € (tarif 2009)
- matériel garanti 5 à 10 ans
- excellent niveau d'éclairage

Bilan global de l'opération sur la Charente

- 4 785 boules seront supprimées en 3 ans
- 149 Communes favorables au projet
- Consommation d'électricité réduite
d'environ 70%
- 144 tonnes de CO² / an non émises
soit 30 kg / lampes / an non émis

SDEG 16



308, rue de Basseau - 16021 ANGOULEME Cedex
Tél : 05 45 67 35 00 - Fax : 05 45 67 35 20
Courriel : sde.charente@wanadoo.fr